

Article paru le : 19 juin 2009

Me Chemla : « *Des gens sont prêts à parler* »

Le frère de Karima, Mohammed Benhellal, s'est constitué partie civile et a sollicité Me Chemla afin de représenter ses intérêts. Le fondateur de l'association « Victimes en série », qui milite depuis de nombreuses années pour la prise en compte des disparitions suspectes, partage l'incompréhension de son client sur le fait qu'aucune enquête approfondie n'a été menée dès 2005. Il regrette notamment que « les gardes à vue (NDLR : du mari) ne soient intervenues que fin 2008 » alors qu'une instruction était ouverte depuis 2007. Toutefois, il juge le travail de la juge mais aussi des enquêteurs - la police d'Angoulême puis le SRPJ de Limoges -, « remarquables ». Selon lui, le fait que le mari ait été mis en examen et écroué, « dans une affaire compliquée, sans corps ni aveux, cela veut dire qu'on y croit. La justice ne doit pas relâcher la pression. Il y a des gens qui sont prêts à parler. »

S.V.